



INBO  
International Network  
of Basin Organizations



## EURO-RIOB 2025 Rapport Panel d'Ouverture

### Panel de discussion sur les politiques actuelles de l'UE en matière de gestion de bassin



Parme, Italie - Mai 2025

Autorités invitantes :



Comune di Parma

En partenariat avec :



Le panel de discussion a été présenté par le Dr Eric Tardieu, Secrétaire général du Réseau international des organismes de bassin (RIOB). M. Tardieu a présenté l'objectif du panel, qui est d'aborder les questions liées à la nouvelle stratégie de résilience hydrique en phase finale de préparation à la Commission européenne, avec un accent particulier sur l'adaptation au changement climatique. Il a ensuite invité Joachim D'Eugenio, de la Commission européenne, à partager ses commentaires préliminaires et à lancer le panel.

**M. Joachim D'Eugenio, Conseiller politique pour la pollution zéro, la résilience de l'eau et la transition urbaine verte, Direction générale de l'environnement (DG ENV), Commission européenne**

M. D'Eugenio a ouvert la table ronde par une brève présentation de la nouvelle stratégie européenne pour la résilience de l'eau (EWRS) de la Commission européenne, qui vise à répondre aux nouveaux défis environnementaux qui remettent en cause les hypothèses de base sur lesquelles reposent les pratiques historiques de gestion de l'eau. Cette stratégie reflète la prise de conscience que nous ne pouvons plus tenir pour acquis les modèles hydrologiques du passé. Des inondations et des sécheresses se produisent chaque année dans toute l'UE, et l'eau devient un enjeu politique.

Depuis le début des années 1990, l'Union européenne a progressivement élaboré une approche stratégique de la gestion de l'eau. Les discussions ont abouti en 2000 à l'adoption de la directive-cadre sur l'eau (DCE). L'EWRS marque la poursuite et l'évolution de cette trajectoire, en réponse aux nouveaux défis et aux nouvelles exigences institutionnelles.

L'EWRS vise à amorcer un changement de politique vers une gouvernance de l'eau de nouvelle génération, en mettant l'accent sur la nécessité d'une intégration intersectorielle avec l'agriculture, l'industrie, le développement urbain, les transports et l'économie numérique. Ses principaux thèmes seront l'amélioration de la gouvernance et de la mise en œuvre.

L'EWRS s'appuie sur l'évaluation par la CE des plans de gestion des bassins hydrographiques publiée en février 2025, qui a formulé des recommandations spécifiques à chaque pays. Il doit être complémentaire de la directive-cadre sur la stratégie marine. La gestion des ressources en eau est désormais considérée comme une priorité horizontale dans le cadre politique de la Commission, explicitement liée à la vision de l'UE pour l'agriculture et à la boussole pour la compétitivité.

Les entreprises de l'UE sont déjà à la pointe des technologies innovantes en matière de résilience hydrique. Le rôle de l'EWRS sera de proposer des recommandations concrètes pour leur mise en œuvre à grande échelle.

**Mme Marie-Laure Métayer, Vice-présidente exécutive du RIOB, directrice adjointe de l'eau et de la biodiversité, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT), France**

*Question 1 : Quelles mesures concrètes la France souhaite-t-elle prendre pour contribuer à la stratégie européenne de résilience ?*

L'eau est devenue un enjeu stratégique dans toute l'Europe, de plus en plus touchée par les pressions liées au climat telles que les sécheresses prolongées, les précipitations

destructrices et la détérioration de la qualité de l'eau. Ces phénomènes, exacerbés par le changement climatique, ont un impact sur tous les États membres de l'UE. La France plaide fortement en faveur de l'élaboration d'une stratégie européenne de résilience hydrique ambitieuse, pragmatique et adaptée aux spécificités territoriales. Une telle stratégie devrait renforcer la résilience du cycle de l'eau en s'attaquant à la fois aux vulnérabilités hydrologiques et climatiques.

La sécurité de l'eau est intrinsèquement liée à la production alimentaire, à la santé et à la sécurité publique, et la vulnérabilité des populations et des régions est une préoccupation majeure. La France a déjà engagé des efforts pour réduire de 10 % les prélèvements d'eau d'ici 2030 et a mené des études de modélisation hydrologique, telles que le projet «Explore 2», afin d'aider les secteurs à anticiper et à s'adapter aux scénarios climatiques.

Une future stratégie de l'UE devrait reposer sur plusieurs piliers : intégrer la gestion de l'eau dans toutes les politiques de l'UE ; aligner les objectifs en matière d'eau et de climat ; et renforcer la cohérence entre les directives sur les inondations, les environnements marins et les interactions terre-mer. Les solutions fondées sur la nature devraient jouer un rôle central, comme le souligne la proposition de loi sur la restauration de la nature, qui lie la restauration écologique à la gestion de l'eau.

La France souligne l'importance de réduire la pollution à la source et de favoriser la coopération entre toutes les parties prenantes. La stratégie devrait s'étendre au-delà des frontières de l'UE et promouvoir une diplomatie internationale ambitieuse et cohérente en matière d'eau. L'eau n'est pas seulement une ressource, mais aussi un élément central de la résilience territoriale, de la durabilité et de la stabilité géopolitique.

#### **Mme Inês Andrade, membre du conseil d'administration de l'Agence portugaise de l'environnement**

*Question 1 : Quels sont les principaux défis de la gestion de l'eau au Portugal dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, en particulier pour garantir la disponibilité de l'eau et protéger les écosystèmes dans les régions touchées par la sécheresse ?*

Mme Andrade a répondu que la sécheresse a toujours mis à l'épreuve la gestion de l'eau au Portugal, mais qu'avec le changement climatique, elle est devenue une menace pour le système. Une diminution de 60 % des ressources en eau est prévue dans les prochaines décennies.

Le Portugal voit trois défis principaux à relever :

- Accroître l'efficacité, réduire les pertes dans le système et promouvoir la réutilisation de l'eau. Les pertes dans le système d'approvisionnement en eau s'élèvent actuellement à 27 % et à 25 % dans l'irrigation. Une augmentation massive de la réutilisation de l'eau dans l'agriculture et l'industrie sera nécessaire.
- Renforcer la résilience pour préserver les écosystèmes. Le Portugal doit capter et stocker l'eau plus efficacement. Il est nécessaire d'interconnecter les réseaux d'approvisionnement en eau et de construire des usines de dessalement. Parallèlement, les systèmes riverains, les débits écologiques et le mouvement des sédiments doivent être restaurés. Le Portugal doit concilier les besoins humains, la biodiversité et le débit naturel.

Gouvernance intelligente, changement institutionnel. À l'heure actuelle, la gouvernance est fragmentée. La gestion de l'eau doit être plus stratégique et les autorités chargées de l'eau doivent être renforcées. Les principes du recouvrement des coûts et du pollueur-payeur doivent être mis en œuvre. La télédétection permettra de passer d'une gestion réactive à une gestion proactive de l'eau.

**Mme Audrey Bardot, présidente du Comité du bassin Rhin-Meuse, France**

*Question 1 : Le bassin Rhin-Meuse a autrefois été épargné par les effets du changement climatique, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Quelles mesures prenez-vous dans le cadre de votre stratégie d'adaptation au changement climatique ?*

Le bassin rhénan-mosan, situé dans le nord-est de la France et peuplé de plus de quatre millions d'habitants, est de plus en plus touché par le changement climatique. Longtemps épargnée par la pénurie d'eau, la région subit aujourd'hui des impacts de plus en plus importants, avec des projections indiquant une hausse des températures de 4,5 °C d'ici 2100, bien supérieure à la moyenne mondiale de 3 °C. En réponse, un plan global d'atténuation et d'adaptation au changement climatique a été élaboré en 2018 et mis à jour en 2023, reconnaissant que l'atténuation et l'adaptation sont des réponses essentielles et indissociables à l'urgence climatique.

Un élément central du plan est la mise en œuvre d'une trajectoire de réduction de la consommation d'eau, visant à diminuer les prélèvements de 10 % d'ici 2030, ce qui correspond à 168 Mm<sup>3</sup> par an. Cet objectif est particulièrement urgent, car le bassin représente 14 % du total des prélèvements d'eau en France, soit deux fois la moyenne nationale par habitant, en raison d'une forte demande industrielle et d'un vaste réseau de canaux de navigation.

La stratégie s'articule autour de six principes fondamentaux destinés à soutenir une approche systémique. Il s'agit notamment d'éviter les mauvaises adaptations, de privilégier les actions « sans regret » bénéfiques dans tous les scénarios climatiques et de promouvoir des solutions qui minimisent la dépendance à l'eau, au sol et à l'énergie. En outre, le plan encourage les actions à multiples avantages, telles que la restauration des zones humides et des prairies, met l'accent sur le partage équitable de l'eau entre les utilisateurs et accorde une place importante aux solutions fondées sur la nature. Ce dernier point marque un changement de paradigme significatif, soulignant la nécessité de reconnaître et de restaurer les services essentiels fournis par des écosystèmes sains. Le plan Rhin-Meuse offre un modèle reproductible pour renforcer la résilience à l'eau et au climat grâce à des stratégies intégrées et adaptées au contexte local.

**M. Mario Andrés Matías Urrea Mallebrera, président de la Confédération hydrographique du bassin du Segura, Espagne**

*Question 1 : Quelle est la stratégie en matière de résilience hydrique dans le bassin du Segura dans ce contexte de changement climatique ?*

Le bassin du Segura, situé dans le sud-est de l'Espagne, est l'une des régions les plus touchées par le stress hydrique en Europe. Le bassin se caractérise par une pénurie structurelle d'eau due à de faibles précipitations annuelles (365 mm), à des ressources naturelles limitées (785 Mm<sup>3</sup>/an) et à une forte demande agricole, qui représente 80 % de

la consommation totale d'eau. Même sans tenir compte des effets du changement climatique, le bassin est confronté à un déficit structurel en eau d'environ 300 Mm<sup>3</sup> par an.

Le changement climatique aggrave encore cette vulnérabilité, les projections indiquant une diminution de 20 à 40 % de la disponibilité en eau d'ici 2050 et une augmentation de la fréquence et de la gravité des sécheresses et des inondations. Les impacts sur les écosystèmes comprennent la perte d'habitat pour les espèces d'eau froide, la baisse des niveaux d'oxygène, la prolifération d'espèces envahissantes et un risque croissant de désertification.

Pour relever ces défis, une stratégie intégrée de gestion des ressources en eau a été mise en œuvre, qui repose largement sur des ressources non conventionnelles. La réutilisation joue un rôle essentiel, 94% (142 Mm<sup>3</sup>/an) des eaux usées traitées étant réutilisées pour l'agriculture et les loisirs. Le dessalement apporte 404 Mm<sup>3</sup>/an supplémentaires, grâce à douze usines côtières publiques et privées. Les tarifs de l'eau d'irrigation sont bas ou subventionnés, et des investissements sont en cours pour augmenter la capacité de dessalement et mettre en œuvre des solutions d'énergie solaire pour le fonctionnement des usines.

En complément de ces efforts, l'aqueduc Tajo-Segura fournit en moyenne 295 Mm<sup>3</sup>/an. En réponse aux événements hydrologiques extrêmes, des plans de gestion des risques de sécheresse et d'inondation ont été adoptés, soutenus par des systèmes de surveillance hydrologique en temps réel, des plans d'approvisionnement en eau d'urgence pour les municipalités et des réserves stratégiques d'eau souterraine. Ensemble, ces mesures visent à garantir la résilience à long terme de l'approvisionnement en eau dans une région très vulnérable.

**Dr Musonda Mumba, secrétaire général de la Convention sur les zones humides (Ramsar)**

*Question 1 : Vous avez récemment écrit, en collaboration avec l'envoyée spéciale des Nations unies, Mme Retno Marsudi, que les écosystèmes des zones humides sont les gestionnaires les plus efficaces de l'eau dans la nature. Compte tenu du rôle vital que jouent les zones humides dans la gestion des ressources en eau, comment pouvons-nous intégrer plus efficacement ces écosystèmes dans la gouvernance des bassins fluviaux ?*

Les zones humides jouent un rôle crucial dans la résilience climatique, la stabilité économique et la santé écologique en Europe et au-delà. La Convention de Ramsar, l'accord multilatéral sur l'environnement le plus complet en termes de couverture géographique, reconnaît plus de 2 600 zones humides d'importance internationale dans le monde, et tous les pays de l'UE sont parties contractantes. Ces dernières années ont mis en évidence leur vulnérabilité, en particulier lors des graves sécheresses qui ont frappé l'Europe en 2020 et qui ont provoqué l'assèchement complet de plusieurs sites humides importants, notamment ceux situés le long du Rhône et dans les réseaux fluviaux tchèques.

Les zones humides sont essentielles à l'économie et à la société européennes. Les zones humides de Lombardie et d'Émilie-Romagne, telles que le delta du Pô, sont vitales sur le plan écologique et soutiennent des secteurs clés tels que l'agriculture et l'industrie. L'eau provenant des zones humides est à la base de ces activités, ce qui met en évidence le lien

profond qui existe entre les systèmes écologiques et les infrastructures économiques. L'importance des zones humides s'étend également aux villes, où l'urbanisation croissante soulève des questions sur l'état des zones humides urbaines et leur rôle dans la résilience future de l'eau.

Des études scientifiques, notamment des articles récents publiés dans *Nature*, soulignent que l'eau est la « monnaie de l'économie mondiale », mais les arguments économiques en faveur de la conservation des zones humides restent peu développés. Des initiatives de restauration et de connectivité, telles que l'Initiative régionale Ramsar pour le Danube et des projets dans le bassin du Pô et les régions alpines, commencent à répondre à cette question. La région alpine, qui a désormais deux degrés de plus, illustre l'urgence de ces efforts.

Les zones humides sont au cœur de la stratégie européenne en matière de résilience hydrique, et des initiatives telles que la loi sur la restauration de la nature reflètent l'alignement croissant entre les valeurs de Ramsar et la politique environnementale de l'UE. Une meilleure communication sur la science de l'eau et des zones humides est essentielle pour faire progresser ces objectifs aux niveaux régional et mondial.

**Dr LI Lifeng, directeur de la Division des terres et de l'eau, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

*Question 1 : Comment l'interdépendance entre l'eau et l'agriculture souligne-t-elle la nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins ?*

M. Li a souligné l'interdépendance critique entre l'eau et l'agriculture, en soulignant le décalage préoccupant entre ces deux secteurs. Lorsqu'il a demandé aux participants du secteur alimentaire de lever la main, seuls deux ont répondu, ce qui souligne le manque d'engagement intersectoriel. Si cela a permis à M. Li de partager son point de vue, cela a également mis en évidence l'urgence d'une plus grande intégration.

Avec 95 % de la production alimentaire mondiale provenant de la terre et 70 % de l'eau utilisée dans l'agriculture provenant des eaux de surface et 30 % des eaux souterraines, le défi est de taille. Selon les projections, pour répondre à la demande alimentaire croissante, il faudra produire 50 % de nourriture en plus, ce qui nécessitera 20 à 30 % d'eau en plus. Pour y parvenir, il faudra renforcer la coopération entre l'agriculture et l'industrie, et mener des discussions au niveau des bassins, où la majorité des ressources en eau sont gérées. 60 % des ressources en eau se trouvent dans des bassins transfrontaliers.

M. Li a déclaré que des solutions existent. Il a cité la capacité de la Chine à augmenter sa production agricole tout en réduisant sa consommation d'eau de 64 %, et le projet du Sri Lanka visant à réhabiliter les systèmes traditionnels de réservoirs d'eau. Il a souligné la nécessité de prendre en compte tous les éléments du système agroalimentaire pour développer des solutions durables.

**Mme Marie-Laure Métayer, vice-présidente exécutive du RIOB, directrice adjointe de l'eau et de la biodiversité, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT), France**

*Question 2 : Comment prolonger et renforcer les ambitions de la directive-cadre sur l'eau au-delà de 2027, afin de garantir durablement le bon état écologique des masses d'eau face aux pressions persistantes et au changement climatique ?*

L'adoption de la directive-cadre européenne sur l'eau a marqué un tournant majeur dans la protection des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques. Cette directive a considérablement renforcé la politique de l'eau en Europe en promouvant une vision à long terme, en améliorant la coordination entre les parties prenantes, en structurant les programmes d'action et en encourageant un dialogue ouvert avec les utilisateurs, les autorités locales, les professionnels et les citoyens. Elle a également contribué à faire évoluer la perception du public, qui est passé d'une vision de l'eau comme une ressource utilitaire à une reconnaissance de l'eau comme un bien naturel essentiel à préserver.

Alors que le troisième cycle de gestion de la directive touche à sa fin, l'attention se tourne vers l'échéance de 2027 fixée pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau. Si des progrès tangibles ont été réalisés, des défis majeurs subsistent. En France, près de 56 % des masses d'eau n'ont pas encore atteint un bon état écologique. L'objectif de 2027 n'est pas une ligne d'arrivée, mais une étape cruciale vers la durabilité à long terme, en particulier dans un contexte de pression climatique croissante qui rend l'eau plus rare, plus vulnérable et plus contestée.

La réalisation de cet objectif nécessite un engagement soutenu de tous les acteurs. Il s'agit de maintenir des objectifs de protection cohérents et adaptés à tous les usages de l'eau, de mieux intégrer les questions relatives à l'eau dans les politiques publiques, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'urbanisme et de l'énergie, de réduire la pollution diffuse et chronique, de soutenir les solutions fondées sur la nature et d'aider les régions les plus vulnérables. Le succès dépend essentiellement d'une gouvernance inclusive qui garantit la participation de toutes les parties prenantes.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'Europe et la France pourront inscrire leur ambition à long terme dans leur politique de l'eau et faire de l'eau un pilier de l'intégrité écologique, de la cohésion territoriale et de la justice environnementale.

**Mme Inês Andrade, membre du conseil d'administration de l'Agence portugaise de l'environnement**

*Question 2 : Quelle est la situation des masses d'eau au Portugal et quelles sont les mesures stratégiques et les autres défis proposés pour atteindre les objectifs de la DCE ?*

Mme Andrade a déclaré qu'à l'heure actuelle, l'état des masses d'eau au Portugal est encore loin des objectifs proposés par la DCE, mais qu'il s'agit d'une réalité qui touche toute l'Europe.

Si l'on examine les données les plus récentes du troisième cycle des plans de gestion des bassins hydrographiques, on constate que moins de la moitié des masses d'eau de surface sont en bon état, soit environ 45 %. Quant aux eaux souterraines, essentielles en période de sécheresse, la situation s'est également détériorée, avec seulement 65 % en bon état.

Les principales causes sont la pollution agricole, avec un excès de nutriments tels que le phosphore et l'azote dans les eaux de surface et souterraines, suivie par le prélèvement excessif d'eau, en particulier dans les zones agricoles, qui épouse les aquifères.

Pour y remédier, un plan comprenant plus de 800 mesures a été élaboré, parmi lesquelles:

- l'amélioration du traitement des eaux usées urbaines,
- la réduction de la pollution agricole et le contrôle des pesticides,
- la restauration des rivières et des écosystèmes,
- le contrôle des espèces envahissantes,
- et le renforcement de la surveillance grâce à davantage de capteurs et de stations automatiques.

En outre, l'accent est mis sur l'efficacité de l'utilisation de l'eau, avec des objectifs visant à réduire les pertes d'eau dans les systèmes urbains et agricoles et à préparer le pays aux effets du changement climatique.

Un effort collectif, impliquant l'État, les municipalités, les agriculteurs, les entreprises et les citoyens, est essentiel pour garantir une gestion plus durable de l'eau et sa disponibilité pour tous, aujourd'hui et à l'avenir.

Actuellement, les États membres de l'UE préparent des réglementations qui pourraient accélérer la réalisation des objectifs de la directive-cadre sur l'eau, à savoir la nouvelle directive sur le traitement des eaux urbaines résiduaires et la loi européenne sur la restauration de la nature.

La directive révisée sur le traitement des eaux urbaines résiduaires et la loi sur la restauration de la nature constituent des avancées législatives majeures dans la politique environnementale de l'UE. La nouvelle directive actualise le cadre de 1991 en élargissant son champ d'application pour inclure la protection de la santé publique, la réduction des gaz à effet de serre et les principes de l'économie circulaire, tout en imposant des normes de traitement plus strictes, un renforcement de la surveillance et des objectifs d'efficacité énergétique afin de réduire la pression sur les eaux de surface. En complément, la loi sur la restauration de la nature fixe des objectifs juridiquement contraignants visant à restaurer 20 % des terres et des mers de l'UE d'ici 2030 et tous les écosystèmes dégradés d'ici 2050, en mettant l'accent sur les eaux riveraines, côtières et de transition. Elle impose des objectifs de restauration progressifs, donne la priorité aux sites Natura 2000 et exige des États membres qu'ils soumettent des plans nationaux de restauration d'ici septembre 2026. Ces mesures combinées devraient améliorer considérablement l'état écologique des masses d'eau, notamment grâce à la restauration des zones riveraines et à l'amélioration de la connectivité des cours d'eau.

#### **Mme Audrey Bardot, présidente du Comité du bassin Rhin-Meuse, France**

*Question 2 : Quelle est votre position sur l'état des masses d'eau dans le bassin Rhin-Meuse et que pensez-vous des objectifs fixés par la directive-cadre sur l'eau ?*

Dans le bassin Rhin-Meuse, les indicateurs actuels de la qualité de l'eau montrent que 33% des eaux de surface sont en bon état écologique et 23% en bon état chimique, tandis que 53% des masses d'eau souterraines sont en bon état chimique et 95 % en bon état quantitatif. Cependant, l'interprétation de ces chiffres est complexe. Premièrement, les méthodes de mesure ont évolué au fil du temps, le nombre de paramètres surveillés passant de moins de 100 dans les années 1980 à plus de 1 000 aujourd'hui, ce qui rend les comparaisons difficiles. Deuxièmement, la règle du "one-out-all-out" (principe du

paramètre déclassant), selon laquelle un seul paramètre non conforme peut faire baisser le statut global d'une masse d'eau, masque souvent les progrès réels.

Afin de mieux refléter les améliorations, il convient d'envisager des sous-indicateurs. Par exemple, si l'état écologique global peut sembler stagnant, des améliorations significatives ont été enregistrées pour les paramètres généraux de la qualité de l'eau tels que l'oxygène, la matière organique, l'azote et le phosphore, ce qui démontre l'efficacité des investissements dans le traitement des eaux usées, qui dessert aujourd'hui 95 % de la population, contre seulement 20 % en 1980.

Le principal défi aujourd'hui réside dans la gestion des polluants toxiques et émergents tels que les pesticides, les produits pharmaceutiques et les PFAS. Les pesticides sont les substances les plus étroitement surveillées (600 substances), car elles ont un impact considérable sur les eaux de surface et souterraines. Les produits pharmaceutiques (68 substances) affectent la vie aquatique, mais ne présentent actuellement aucun risque connu pour l'eau potable. Les PFAS sont une préoccupation plus récente ; bien que leurs concentrations actuelles soient faibles, les capacités de détection s'améliorent et leur persistance dans l'environnement les rend particulièrement problématiques.

Enfin, une approche plus globale est nécessaire pour garantir que d'autres politiques de l'UE, telles que la politique agricole, ne compromettent pas les objectifs de la directive-cadre sur l'eau.

**M. Mario Andrés Matías Urrea Mallebrera, président de la Confédération hydrographique du bassin hydrographique du Segura, Espagne**

*Question 2 : Comment les pays de l'UE, tels que l'Espagne, et plus particulièrement dans le district hydrographique du Segura, peuvent-ils maintenir leur engagement à atteindre le bon état des eaux d'ici 2027 sans réduire le niveau d'ambition fixé par la directive-cadre sur l'eau ?*

La DCE définit le bon état écologique comme un état dans lequel les masses d'eau abritent des communautés biologiques diversifiées, maintiennent des régimes d'écoulement naturels et ne subissent pas de pollution significative. Atteindre cet objectif d'ici 2027 reste un objectif essentiel mais ambitieux, étant donné que seulement 38 % environ des eaux de surface de l'UE répondent actuellement à cette norme. En Espagne, environ 60 % des masses d'eau de surface atteignent un état écologique élevé ou bon, tandis que dans le bassin hydrographique du Segura, ce chiffre s'élève à 45 %, y compris les zones en amont bien préservées désignées comme réserves naturelles fluviales.

Le maintien d'un bon état écologique à l'horizon 2027 nécessite un engagement continu. Le changement climatique fait peser de graves menaces, la disponibilité de l'eau dans le bassin du Segura devant diminuer de 20 à 40 % d'ici 2050. En outre, les contaminants émergents tels que les microplastiques deviennent de plus en plus problématiques. La force de la DCE réside dans son cycle de six ans de plans de gestion des bassins hydrographiques, qui permettent de s'adapter à ces défis en constante évolution.

Les plans précédents ont permis de réaliser des progrès notables, notamment en réduisant la pollution organique et par les nutriments grâce à l'amélioration du traitement des eaux usées. Cependant, la pollution diffuse, en particulier celle provenant de l'agriculture, reste une préoccupation majeure, aggravée par les risques croissants liés aux

contaminants chimiques émergents. Dans l'ensemble de l'UE, l'état écologique n'a que peu progressé en raison d'une meilleure surveillance, de la pression croissante sur les masses d'eau ou des retards dans la mise en œuvre de mesures efficaces.

Dans le bassin du Segura, 69 % des masses d'eau souterraines sont en mauvais état, dont 60 % en raison d'une surexploitation et 36 % en raison de la pollution chimique, principalement due aux nitrates et aux pesticides. La situation s'améliore grâce à des plans de contrôle de l'extraction et à des mesures ciblées en faveur de la qualité de l'eau, mais le rétablissement complet pourrait prendre des décennies. Il est essentiel de maintenir un niveau d'ambition élevé, d'autant plus que les futurs cycles de planification pourraient prévoir des dérogations susceptibles de compromettre les progrès réalisés.

**Dr Musonda Mumba, secrétaire général de la Convention sur les zones humides (Ramsar)**

*Question 2 : Vous avez également souligné que « investir dans les zones humides aujourd'hui permet d'éviter des coûts bien plus élevés à l'avenir. Chaque zone humide restaurée signifie une eau plus propre, moins de catastrophes et une base plus solide pour la résilience ». Que pensez-vous du projet de stratégie de l'UE pour la résilience de l'eau du point de vue de la conservation et de la restauration des zones humides ?*

L'évolution de la directive-cadre sur l'eau de l'UE depuis son adoption en 2000 a été remarquable. L'accent mis de plus en plus sur la résilience de l'eau est bienvenu, en particulier en raison du rôle essentiel des zones humides dans le maintien du cycle hydrologique. Des conclusions récentes, telles que celles présentées en octobre 2024 dans le rapport de l'OCDE publié dans le cadre de la Commission mondiale sur l'économie de l'eau, mettent en garde contre un « déséquilibre » du cycle hydrologique mondial et soulignent la nécessité de prendre en compte simultanément les eaux bleues et les eaux vertes.

Les zones humides, tant côtières qu'intérieures, sont au cœur de la dynamique hydrologique de la planète et constituent l'épine dorsale de ce que les scientifiques appellent les « fleuves célestes », ces connexions atmosphériques et hydrologiques mondiales qui relient des régions telles que l'Amazonie et l'Europe. Ces systèmes illustrent à quel point les questions liées à l'eau transcendent les frontières géographiques et doivent être abordées dans le cadre d'une action mondiale coordonnée.

La participation de l'Union européenne au Défi de l'eau douce, lancé lors de la deuxième Conférence des Nations unies sur l'eau en mars 2023, constitue une étape importante vers la promotion de la restauration et de la gestion durable de l'eau. Des institutions financières telles que la Banque européenne d'investissement jouent également un rôle proactif en finançant des études et des initiatives sur l'adaptation à l'eau et la gestion des bassins versants. Les entreprises commencent à réévaluer leur dépendance à l'égard des ressources en eau, une évolution soulignée dans des rapports récents de la Banque centrale européenne.

Le Dr Musonda Mumba a conclu en soulignant l'interdépendance mondiale des systèmes hydrologiques et en invitant les participants à la 15e réunion de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides (Ramsar COP15), tenue du 23 au 31 juillet 2025 à Victoria Falls (Zimbabwe).

**Dr LI Lifeng, directeur de la Division des terres et de l'eau, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

*Question 2 : Quels sont les défis qui entravent l'intégration de l'eau et de l'agriculture par le biais de la GIRE, et comment peuvent-ils être relevés afin de renforcer la cohérence politique et la mise en œuvre ?*

M. Li a répondu que les défis commencent au plus haut niveau. Il a noté que lors du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires de 2021, moins d'un tiers des 190 pays participants ont mentionné l'eau dans leurs voies vers la sécurité alimentaire, y compris ceux confrontés à une pénurie d'eau. L'eau n'est souvent pas incluse dans les plans d'utilisation des terres des pays. En outre, la gouvernance de l'eau est souvent fragmentée entre les ministères, ce qui conduit à une approche cloisonnée. Les divergences de vues sur la tarification de l'eau et les opinions sectorielles divergentes – l'eau étant considérée tantôt comme un risque de catastrophe, tantôt comme une ressource énergétique ou un intrant alimentaire – compliquent encore la coordination.

Pour remédier à ces problèmes, l'orateur a plaidé en faveur d'un dialogue intersectoriel renforcé et d'une place centrale pour l'eau dans les discussions mondiales sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. L'eau a été reconnue pour la première fois lors d'une récente conférence de la FAO. Le dialogue multisectoriel doit être renforcé. Les stratégies nationales d'utilisation de l'eau doivent démontrer explicitement leur contribution aux objectifs de développement durable (ODD) et l'eau doit être clairement intégrée dans la planification nationale des ODD, y compris dans la législation et les stratégies de l'UE.

**M. Joachim D'Eugenio, conseiller politique pour la pollution zéro, la résilience de l'eau et la transition urbaine verte, Direction générale de l'environnement (DG ENV), Commission européenne**

M. Joachim D'Eugenio a conclu le débat par les réflexions suivantes :

L'UE doit se concentrer sur les « cinq axes » : mise en œuvre, infrastructures, investissements, innovation et dimension internationale.

- Mise en œuvre : des progrès ont été réalisés dans la lutte contre les polluants chimiques, 27 des 33 substances initialement répertoriées en 2000 n'étant plus considérées comme problématiques. Cependant, les polluants hérités tels que le mercure et les contaminants émergents, notamment les produits pharmaceutiques et les PFAS, ont été sous-estimés en 2000. Atteindre un bon état est un projet dynamique en cours. L'horizon 2027 reste une étape clé.
- Infrastructure et investissement : Le principal défi n'est pas la disponibilité des fonds, mais la conversion efficace des ressources financières en investissements significatifs.
- Innovation : M. D'Eugenio s'est réjoui d'apprendre que la production alimentaire était dissociée de la consommation d'eau. Davantage d'innovations sont nécessaires dans ce domaine et le développement durable dépend de notre capacité à dissocier la consommation des ressources de la prospérité.
- Dimension internationale : la stratégie est explicitement tournée vers l'extérieur et conçue pour s'aligner sur les efforts mondiaux en matière de gouvernance de l'eau, y compris les résultats de la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023.

M. D'Eugenio a conclu en appelant à l'unification des différentes perspectives grâce à un engagement commun en faveur de politiques fondées sur la science, affirmant que si les points de vue peuvent varier, une compréhension et une orientation communes sont à la fois possibles et essentielles.

